



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La SADC et l'UE organisent un dialogue ministériel sur leur partenariat le 15 mars 2025 à Harare au Zimbabwe

Le 15 mars 2025, Gaborone, Botswana : Le 15 mars 2025, la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et l'Union européenne (UE) ont organisé un dialogue ministériel sur leur partenariat à Harare en République du Zimbabwe qui s'est déroulé avec réussite. Les deux parties se sont concertées sur les questions d'intérêt mutuel, à savoir la paix et la sécurité, le capital humain et le développement durable, le changement climatique, l'environnement ainsi que le commerce et l'investissement.

L'Honorable Professeur Amon Murwira, Président en exercice du Conseil des ministres de la SADC et ministre des Affaires étrangères et du commerce international du Zimbabwe, a coprésidé cette réunion avec son homologue, l'Honorable Radosław Sikorski, ministre des affaires étrangères de la Pologne, présent à cette réunion au nom de la Haute représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et vice-présidente de la Commission européenne.

Ce dialogue, qui a mis en avant l'esprit de partenariat et s'est déroulé dans une ambiance propice à la collaboration et à la coopération, a constitué une plateforme ayant pour vocation de renforcer les relations entre la SADC et l'UE. En effet, il s'agit de favoriser la coopération au service de la paix et de la sécurité, de stimuler le commerce et de définir des politiques visant à appuyer de manière durable la croissance et les réformes économiques dans la région de la SADC.

Les participants ont réfléchi aux enjeux mondiaux, continentaux et régionaux et à leur incidence sur les questions de paix et de sécurité dans la Région et au-delà, ainsi que sur le développement et la coopération. Le dialogue a été l'occasion de mesurer les progrès réalisés dans la mise en œuvre des axes de la coopération entre la SADC et l'UE et des actions du Programme indicatif pluriannuel 2021-2027 pour l'Afrique subsaharienne (MIP SSA).

Les deux parties ont célébré leur partenariat ainsi que la mise en œuvre réussie de leurs accords de coopération et de financement, grâce auxquels les programmes régionaux de la SADC ont pu bénéficier d'un soutien.

La SADC a été représentée par les États membres de sa double Troïka, à savoir le Zimbabwe (Président en exercice), l'Angola (Président sortant) et Madagascar (Président entrant) et par les trois États membres qui dirigent l'Organe de la SADC pour

la coopération en matière de politique, défense et sécurité, à savoir le Malawi, la République-Unie de Tanzanie et la Zambie ainsi que par le Secrétariat de la SADC. L'UE a été représentée par le ministre Radosław Sikorski, de hautes personnalités du Service européen pour l'action extérieure (EEAS), la Commission européenne, des membres du gouvernement de la Pologne ainsi que par les ambassadeurs de l'UE au Botswana, à la SADC et au Zimbabwe. Le dialogue entre les hauts fonctionnaires de la SADC et de l'UE s'est déroulé le 14 mars 2025, en amont de la tenue du dialogue ministériel.

Le dialogue politique entre la SADC et l'Union européenne a démarré à la conférence ministérielle réunissant la SADC et l'Union européenne à Berlin (Allemagne) en septembre 1994 et au cours de laquelle les deux parties ont réaffirmé leur détermination à renforcer leurs relations et à établir un dialogue approfondi.

Le dialogue a eu lieu à la suite d'une résolution prise durant le dialogue ministériel SADC-UE qui a été organisé en mars 2013 à Maputo (Mozambique). Les deux parties y ont convenu que le dialogue politique des hauts fonctionnaires sera convoqué annuellement tandis que le dialogue politique ministériel se tiendra tous les deux ans, la fonction d'hôte étant assurée à tour de rôle par les régions de l'Union européenne et de la SADC.

Le communiqué conjoint est joint à la présente.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Au Secrétariat de la SADC : Barbara Lopi, Responsable principale de l'unité des communications et des relations publiques. Courriel : blopi@sadc.int

À l'UE : Alexandra Maseko, Attachée de presse et d'information, Délégation de l'UE au Zimbabwe. Courriel : alexandra.maseko@eeas.europa.eu

À propos de la SADC

La SADC est une organisation regroupant 16 États membres, créée en 1980 sous le nom de Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC) et transformée en août 1992 en Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). La SADC a pour mission de promouvoir une croissance économique durable et équitable ainsi qu'un développement socio-économique à travers des systèmes efficaces et productifs, une coopération et une intégration renforcées, une bonne gouvernance et une paix et une sécurité durables. L'objectif est que la région devienne un acteur compétitif et efficace sur la scène internationale et dans l'économie mondiale. Les États membres sont : Angola, Afrique du Sud, Botswana, Comores, République Démocratique du Congo, Eswatini, Lesotho, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, République-Unie de Tanzanie, Seychelles, Zambie et Zimbabwe.

À propos de l'UE

L'Union européenne (UE) composée de 27 pays européens constitue une union économique et politique unique. Elle a pour objectifs de préserver la paix et de veiller au progrès économique et social de ses États par la création d'un marché intérieur européen et le renforcement de sa cohésion sociale. Au fil des années, l'UE a œuvré pour élargir ses compétences par la ratification de traités successifs. Si sa vocation initiale était principalement de nature économique, notamment avec la création d'un vaste marché unique, l'Union européenne est devenue éminemment politique. Initialement composée de six pays fondateurs dans les années 1950, l'Union européenne s'est élargie pour devenir aujourd'hui une alliance de 27 États membres d'une population de près de 450 millions de personnes, s'étendant sur la quasi-totalité du continent européen.